

actuellement par le secrétaire général pour trouver une solution pacifique et négociée. À cet égard, j'exhorte encore une fois les parties en cause à se conformer à la résolution 789 du Conseil de sécurité et à coopérer avec le secrétaire général.»

Le Canada va maintenir son contingent de maintien de la paix à Chypre durant la prochaine série de négociations parrainées par l'ONU, qui est prévue pour mars 1993. Les troupes canadiennes se retireront après le 15 juin 1993, et l'opération fera l'objet de consultations suivies avec l'ONU.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou avec le :

Bureau de liaison avec les médias
Ministère de la Défense nationale
(613) 996-2353